

RÉVOLTE DE CITOYENS DISCRIMINÉS

Sans-papiers koweïtiens au Koweït

Comme les autres pays pétroliers du Golfe, le Koweït vit grâce à une main-d'œuvre étrangère corvéable à merci. Mais les «bidoun», ces citoyens privés de droits, sont une particularité du petit émirat.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
ALAIN GRESH

UNE route, parfois un simple chemin de terre, sépare les deux mondes. Du mauvais côté, des maisons basses en parpaings ou en tôles ondulées, des entrées barrées de draps tendus, des fils électriques dénudés au ras du sol, une allure de provisoire qui n'en finit pas. De l'autre, des villas de plusieurs étages, pimpantes, pas forcément luxueuses, mais qui respirent le bien-être et la stabilité.

Du bon côté, des familles de fonctionnaires, d'enseignants, de médecins, disposant de tous les avantages de la nationalité koweïtienne, propriétaires de leur logement grâce aux aides gouvernementales. De l'autre, des familles d'anciens fonctionnaires, d'anciens policiers, d'anciens militaires qui ont découvert, au tournant des années 1990, qu'ils n'étaient pas des «nationaux» et se sont retrouvés privés de leurs droits, exclus des écoles et des hôpitaux publics. Simples locataires, ils paient chaque mois un loyer au gouvernement.

Nous sommes à Tayma, une ville située à quelque vingt-cinq kilomètres de Koweït, la capitale, où ont été construites à la fin des années 1970 des *bouyouit chaabiyya* («maisons populaires») pour regrouper une partie de ceux que l'on appelle ici les *bidoun*, les «sans» – sous-entendu sans nationalité. Souvent d'origine bédouine, étrangers aux pratiques administratives, ils ne se sont pas enregistrés auprès des comités de nationalité créés à l'indépendance, en 1961, et sont devenus des sans-papiers.

C'est dans ces quartiers, au lendemain de la chute de M. Zine El-Abidine Ben Ali en Tunisie et de M. Hosni Moubarak en Egypte, que l'émirat connaît ses premières manifestations. Des centaines de ces laissés-pour-compte demandent l'égalité des droits. Ils brandissent des portraits de l'émir et affirment leur appartenance à la nation koweïtienne. Très vite, ils s'installent sur un terrain vague, rebaptisé Midan Al-Hourriya («place de la Liberté»). Le gouvernement riposte en mettant la ville en état de siège, en bloquant l'accès, en réprimant sévèrement, en multipliant les arrestations. Les manifestants sont vilipendés par une partie de la presse, honnis par nombre de Koweïtiens.

« Seulement attirés par l'argent de l'Etat »

Mais pas par tous. M^{me} Maha Barges, militante des droits humains, raconte comment elle a décidé de briser le blocus, malgré les conseils de ses amis, et comment elle a pu établir un dialogue avec les révoltés. Pour elle, l'enjeu est un principe fondamental : l'égalité. Elle rappelle la descente aux enfers de ces oubliés du riche émirat pétrolier : «*Depuis l'indépendance jusqu'à 1985, ils ont bénéficié des mêmes droits que tous les citoyens. Ceux qui voulaient étudier à l'étranger obtenaient des bourses*



GREG CONSTANTINE. – Femme «bidoun», 2012

de l'Etat. Ils étaient massivement présents dans l'armée et la police : 70 % des effectifs environ. »

A partir de 1985, le discours des autorités à leur égard se durcit. On les accuse d'être des nationaux d'un autre Etat (Irak ou Arabie saoudite), de cacher leurs papiers pour bénéficier de tous les avantages de l'Etat-providence. Mais le vrai tournant date de l'occupation irakienne, en 1990-1991. On les soupçonne – comme les Palestiniens – d'avoir pactisé avec l'ennemi. Ils sont alors privés de l'éducation et de la santé gratuites, rejetés de l'armée, de l'administration et de la fonction publique. On refuse de leur délivrer des certificats de mariage ou de divorce. Des pressions multiples s'exercent pour qu'ils révèlent leur «vraie nationalité», et on les pousse à l'exil. Leur nombre, évalué alors à deux cent cinquante mille ou trois cent mille, est tombé, officiellement, à cent cinq mille.

Ces discriminations soulèvent peu de protestations. Certains considèrent les *bidoun* comme des agents de l'étranger ou comme des délinquants ; d'autres les craignent, car ils seraient chiïtes. Beaucoup s'inquiètent du coût économique que représenterait leur intégration. Auteure d'une thèse stimulante sur leur situation (1), Claire Beaugrand insiste sur le fait que ceux qui appartiennent aux grandes familles citadines, que l'on appelle les «sang bleu» (*al-dima al-zarqa*), se vivent comme les «bâtisseurs de l'Etat», ceux qui ont assuré l'âge d'or de

l'émirat entre 1960 et 1985. La crise qui est survenue depuis serait due à l'afflux des *bidoun*, «sans projet pour une terre à laquelle rien ne les attache, seulement attirés par l'argent de l'Etat». Ce discours relève plus d'une arrogance de classe que du racisme : ne disait-on pas en France, au XIX^e siècle, que seuls les propriétaires devaient jouir du droit de vote ?

Ni nationaux ni immigrés

Pourtant, des voix dissidentes commencent à se faire entendre, et les organisations internationales de défense des droits humains se mobilisent. Les conséquences des mesures de discrimination, notamment en matière de scolarisation, émeuvent jusqu'à des membres de la famille régnante. La fille de l'émir obtient ainsi au début des années 2000 la création d'une caisse spéciale pour aider à l'éducation des jeunes. Aujourd'hui, treize mille enfants et adolescents, âgés de 7 à 18 ans, bénéficient de ces bourses.

Emerge aussi une nouvelle génération de *bidoun*, qui a eu accès à l'enseignement supérieur ou qui a réussi à surmonter les embûches semées par le pouvoir en fréquentant les facultés privées. «*C'est en 2006 que nous avons commencé nos activités, explique l'un de ces militants. Nous avons réussi à abattre le mur du silence, à faire mieux connaître notre cause.* »

Mais, poursuit-il, les résistances viennent de nombreux milieux : ceux qui les considèrent comme des agents de l'étranger ou encore ceux qui profitent du fait que le travail des *bidoun* n'est pas réglementé, puisqu'ils ne relèvent ni de la législation des nationaux, ni de celle des immigrés. «*Le secteur privé, explique notre interlocuteur, aime à les employer dans tous les services qui supposent des contacts avec le public, parce qu'ils sont, de par leur culture, totalement koweïtiens. Ils travaillent ainsi dans les cabinets d'avocats, le commerce, la sécurité, voire dans les écoles ou les hôpitaux privés. Ils sont corvéables à merci, moins bien payés, sans droit aux vacances.* » Un statut qui rappelle celui des sans-papiers en Europe. Si ce n'est qu'il existe au Koweït un échelon encore inférieur sur l'échelle sociale : les centaines de milliers d'immigrés asiatiques ou arabes, sans aucun droit.

(1) Claire Beaugrand, *Stateless in the Gulf: Migration, Nationality and Society in Kuwait*, à paraître chez I. B. Tauris, Londres.